



BULLETIN D'INSCRIPTION : RACETRACK DAY - 5 JUIN 2011

NOM		PRENOM	
ADRESSE 1			
ADRESSE 2			
CP		DATE NAISSANCE	
VILLE			
E MAIL			
TEL			

VOITURE INSCRITE

MARQUE		TYPE	
PNEUS	ROUTE	IMMATRICULATION	
		PUISSANCE REELLE	

PILOTE

NIVEAU	"Je découvre la piste du Castellet et le pilotage"		
	"Je découvre la piste du Castellet mais j'ai déjà piloté en circuit"		
	"J'ai déjà roulé au Castellet" (Nombre de journées)		
	"Je suis un pilote expérimenté"		
Autre pilote prenant le volant ? *	OUI		NON

*si un autre pilote prend le volant, merci de remplir un second formulaire en indiquant son niveau !!!

"Je déclare avoir pris connaissance des informations générales relatives à l'organisation de cette journée Racetrack Days du dimanche 5 juin 2011 par Challenges & Events Organisation (annexe jointe). Je certifie notamment être en possession d'un permis de conduire en cours de validité et d'une assurance Responsabilité Civile conforme aux demandes du Circuit et de l'organisateur . Je signerai également une décharge de responsabilité sur document séparé au plus tard le jour de la manifestation . Par ailleurs, j'autorise la réalisation d'images (photos ou films réalisés par l'organisateur sur la journée) de moi-même, de mon véhicule, et de mes invités et leur diffusion sur tout support (papier, internet, mails) "

Signature du propriétaire du véhicule inscrit :

TARIFS

VOITURE + PILOTE (Y COMPRIS BADGE ACCES OPEN BAR / RESTAURATION) cat GT	650 €	
INVITES (Y COMPRIS BADGE ACCES OPEN BAR / RESTAURATION)	(x 65 €)	
		2 invites par voiture maxi svp
INVITE 1	NOM	
INVITE 2		
BOX EN EXCLUSIVITE		1 485 €
BOX A PARTAGER		370 €
MONITEUR (selon disponibilité)		(x 75 €)
CODE CLIENT JMB RACING		TOTAL 1



BULLETIN D'INSCRIPTION : RACETRACK DAY - 5 JUIN 2011

Règlement par chèque à l'ordre de JMB RACING

Virement bancaire

Code Banque : 18829

Code Agence : 06441

Numéro de compte : 04124911240 Clé RIB 043

Domiciliation : BCME NICE

IBAN : FR 76 1882 9064 4104 1249 1124 043

Code BIC : CMBRFR2BCME

BON DE RESRVATION A RETOURNER CHEZ

JMB RACING
CIRCUIT PAUL RICARD HTTT
2760 ROUTE DES HAUTS DU CAMP
83330 LE CASTELLET

Email: isabelle.legac@jmbracing.com





Annexe au bulletin d'inscription Racetrack Days du Dimanche 5 juin 2011

INFORMATIONS PRATIQUES :

PERMIS DE CONDUIRE : Les pilotes doivent être titulaires d'un permis B (ou équivalent international) en cours de validité le jour de la manifestation .

BRIEFING SECURITE : Tout pilote prenant le volant durant la journée devra obligatoirement assister au briefing sécurité avec le Directeur de Piste . Notre priorité restant votre sécurité, un rappel des règles de conduite en circuit et de l'attitude à observer en toute circonstance sera effectué.

ASSURANCE R.C. : les véhicules inscrits doivent disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage (corporel, matériel ou immatériel) causé à ses utilisateurs, aux tiers présents dans l'enceinte du circuit ou aux installations du Circuit . Les possesseurs de véhicules équipés de pneus « racing », ou préparés pour la course, doivent notamment vérifier auprès de leur assureur qu'ils sont couverts dans le cadre d'une journée de pilotage en circuit, ou souscrire une assurance spécifique. Par ailleurs, une décharge de responsabilités sera signée par le propriétaire du véhicule et les autres éventuels pilotes au plus tard le jour de la manifestation.

Pour ceux qui ont un doute quant à leur contrat d'assurance, ou qui souhaitent un conseil sur le sujet, nous les invitons à contacter notre Assureur Conseil spécialiste de ce domaine : Cabinet Jean François Hesse – 6 rue Chabannes – 83000 Toulon – Tel 0494932860

CASQUE : le port du casque est obligatoire en piste. La présence d'un passager (maximum) est possible. Les changements se feront dans la pitlane dans un box réservé à cet effet. Il est possible de louer ou d'acheter des casques sur place .

CROCHET DE REMORQUAGE : pour les véhicules équipés d'un crochet de remorquage amovible, celui-ci devra être installé avant l'entrée en piste .

NIVEAU SONORE : les véhicules ne doivent pas dépasser le seuil de 100 db à 75% du régime maxi, afin de respecter les contraintes environnementales. Les contrôles seront effectués par l'équipe technique du circuit et les véhicules dépassant ce seuil pourront être interdits de piste sans remboursement des prestations acquittées.

CARBURANT : une pompe à carburant et une station de contrôle des pressions sont disponibles dans l'enceinte du Circuit.

Nous vous suggérons aussi de vous munir d'un jeu de plaquettes de freins que notre assistance technique pourra vous remplacer si nécessaire. Il n'y a rien de plus frustrant que de devoir interrompre prématurément sa journée à cause d'un problème mécanique simple à résoudre !!!

EQUIPE RACETRACK DAYS : Dans le paddock, nos équipes seront à tout moment à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire au déroulement d'une journée agréable.



DROIT A L'IMAGE : En vous inscrivant, vous acceptez de fait la publication d'images (photos, films...) vous concernant, vous-même , votre auto, vos invités (qui doivent en être informés) . Vous vous engagez notamment à ne pas demander de contrepartie financière à l'organisateur pour leur diffusion sur quelque support que ce soit (web, papier...) .Vous disposez toutefois selon la loi d'un droit de retrait de ces images sur simple demande de votre part . Vous pouvez aussi nous signaler dès que possible votre souhait de ne pas paraître sur nos images.

OPTIONS :

MONITEURS : des moniteurs seront à votre disposition pour vous guider lors de vos sessions. Que vous découvriez le circuit ou que vous souhaitiez perfectionner votre pilotage, ils monteront à vos côtés pour vous faire progresser en toute sécurité ... Réservation conseillée pour 1 session en groupe GT : 75 Euros .

BOXES : les boxes type F1 disposent de 4 places et peuvent être loués en intégralité ou « à l'emplacement » (nous consulter). Vous pouvez ainsi réserver un emplacement couvert pour travailler sur votre auto et disposer d'un accès direct au paddock, d'une salle technique permettant d'entreposer vos affaires, le tout sur 170m2 ... : 1480 € par box en exclusivité ou 370 € par voiture .

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de votre fait :

- Avant le 5 mai : remboursement des sommes versées diminuées d'une retenue forfaitaire de 100 Euros pour frais de dossier
- A partir du 5 mai et au plus tard le 20 mai: remboursement des sommes versées à hauteur de 50 % pour l'inscription et l'intégralité des options (moniteurs, hôtels, box...)
- Après le 20 mai : paiement des prestations réservées intégralement dû.

Dans tous les cas, nous vous proposerons un report sur une autre opération organisée par Challenges & Events Organisation. Jusqu'à la date du 20 mai, nous acceptons également le remplacement par un autre pilote / véhicule sous réserve d'acceptation du dossier (type de véhicule).

En cas d'annulation du fait de l'indisponibilité de la piste (cas de force majeure), nous vous proposerons un report sur une autre date .

En cas d'annulation du fait de Challenges & Events Organisation, nous vous proposerons un report sur une autre date ou un remboursement intégral des sommes versées.



ABANDON DE RECOURS ET RESPONSABILITE CIVILE

Je soussigné, déclare assister de ma propre initiative à la Journée RACETRACK DAYS organisée par la Société CHALLENGES & EVENTS Organisation sur le circuit du Paul Ricard - le Castellet HTTT le 05 Juin 2011.

Je m'engage à participer au briefing « Pilotes » obligatoire à 9H00 pendant lequel seront abordées les questions de sécurité et à faire participer tout pilote invité à prendre le volant de ma voiture.

Je déclare par la présente renoncer pour moi-même, mes ayants-droit, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

1. les propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit
2. les organisateur(s) de l'événement
3. les participants et les utilisateurs du circuit
4. les concurrents et les propriétaires (ou les détenteurs) des véhicules participants
5. les préposés aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visées aux points 1, 2, 3 et 4 en avant
6. les assureurs des personnes (ou organismes) visées aux points 1, 2, 3, 4 et 5 en avant pour tout dommage que je subirais au cours du test.

En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Je reconnais être responsable de tout dégât causé par moi même et/ou les membres de mon équipe aux installations du circuit et notamment les dégâts aux glissières de sécurité.

Je m'engage à régler à la Société exploitant le Circuit Paul Ricard – Le Castellet HTTT, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la Société exploitant le Circuit Paul Ricard – Le Castellet HTTT.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la Société exploitant le Circuit Paul Ricard – Le Castellet HTTT et la société organisatrice de l'évènement CHALLENGES AND EVENTS Organisation dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements que régissent l'utilisation du circuit et m'engage à les respecter sans réserve. Je me porte garant de toute personne prenant sous ma responsabilité le volant de ma voiture. Je certifie n'avoir consommé aucune boisson alcoolisée ou produit stupéfiant depuis 24 heures.

Je renonce expressément à exercer tout recours contre l'organisateur en cas de sinistre survenu, alors que moi même ou tout autre participant à la Journée RACETRACK DAYS du 05 Juin 2011 se trouveraient sous l'influence de l'alcool ou présenteraient un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 gr/litre de sang.

Enfin, je certifie être en possession d'une assurance Responsabilité Civile couvrant tout dommage (corporel, matériel ou immatériel) causé à ses utilisateurs, aux tiers présents dans l'enceinte du circuit ou aux installations du Circuit. Si mon véhicule est équipé de pneus « racing », ou préparé pour la course, j'ai vérifié auprès de mon assureur qu'il est couvert dans le cadre d'une journée de pilotage en circuit.

Nom – Prénom	:
N° Permis de conduire	:
Téléphone portable	:
Adresse	:
Voiture : Type et n° immatriculation	:

Date & Signature Le Castellet, le 05 juin 2011